
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 10 MARS 2022 à 14 Heures

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières », au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 8^{ème}**
19 rue de la Trémoille

Cadastré section AN numéro 30 pour une contenance de 08 ares 19 centiares

LE LOT N° 13 DE L'EDD : Dans le bâtiment en façade sur rue, au cinquième étage à droite,

UN APPARTEMENT comprenant selon procès-verbal de constat dressé le 10 septembre 2019 par Maître Béatrice DESAGNEAUX-PAUTRAT, Huissier de Justice à PARIS 8^{ème} : une entrée, une galerie, un double séjour avec cheminée, trois chambres dont une avec cheminée et deux avec placards, une cuisine, un w.-c. avec lave-mains, quatre salles d'eau avec w.-c., un couloir de distribution avec placards, une buanderie, un **balcon**.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez – hors balcon) : **176,72 m²**

Droit à l'usage du w.-c. situé dans l'escalier de service entre le quatrième et le cinquième étage.

Et **UNE CAVE** portant le numéro 7. Et les 598/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

LE LOT N° 28 DE L'EDD : Dans le bâtiment sur rue, escalier de service numéro 3, au septième étage, **UNE CHAMBRE de service**, portant le numéro 13. Droit à l'usage, avec les lots numéros 17 à 27 et 29 à 42, des deux w.-c. et des deux postes d'eau situés dans le couloir de dégagement de l'étage. Et les 13/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

► **Les lieux sont OCCUPES**

Cette vente a lieu **à la requête de la Société dénommée BANK JULIUS BAER (MONACO) S.A.M.**, Société Anonyme au capital de 85.000.000 euros, immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de la Principauté de MONACO sous le numéro 96S.3173, dont le siège social est sis 12 boulevard des Moulins – 98000 MONACO (Principauté de MONACO), prise en la personne de ses mandataires dûment habilités.

Ayant pour Avocat la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 1.500.000 Euros (Un million cinq cent mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 11 janvier 2022 - Signé : SELARL ELOCA

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 19/00289

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H - Sur Internet : **www.eloca.fr** et sur **avoventes.fr**

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 2 MARS 2022 de 9 h 30 à 10 h 30